

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

LES PRATIQUES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE DANS LE CONTEXTE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME : AU-DELÀ D'UNE PROBLÉMATIQUE DE DIPLOMATION

Jeudi 2 avril 2009, 9 h 15

Conférencier : M. Henri Lamoureux

Que ce soit comme salarié, militant ou bénévole, monsieur Henri Lamoureux est lié à différents mouvements sociaux depuis 45 ans. Écrivain et socioéthicien, il a jusqu'à tout récemment enseigné l'éthique sociale et l'histoire des mouvements sociaux à l'Université du Québec à Montréal. Monsieur Lamoureux a également enseigné différentes matières reliées à l'action communautaire, à l'éthique sociale et à l'économie sociale aux universités de Montréal et de Sherbrooke ainsi qu'aux campus universitaires de l'Université du Québec à Hull et en Abitibi-Témiscamingue. Ses activités dans le domaine de la formation sont maintenant essentiellement réalisées auprès des mouvements sociaux.

**Nous vous présentons ici le texte rédigé par M. Lamoureux en préparation de sa conférence.
Nous le remercions de nous avoir permis de le reproduire intégralement
dans les actes de la rencontre.**

Introduction

Permettez-moi de remercier votre regroupement de m'avoir invité à cette rencontre des groupes actifs dans le domaine de la lutte au décrochage scolaire.

Je voudrais d'entrée de jeu vous dire que j'apprécie au plus haut point l'action que vous menez. Elle est importante pour plusieurs motifs, le principal étant que la réussite scolaire est non seulement une condition de l'estime de soi et de l'accès à un emploi intéressant, mais aussi un des principaux moyens d'élargir notre espace de liberté en nous rendant moins vulnérables aux changements dramatiques qui affectent nos sociétés. Si la réussite des études favorise l'accès et l'adaptation à un marché de l'emploi qui évolue à un rythme rapide, elle est surtout désirable parce qu'elle augmente notre compétence à être des sujets actifs de notre développement personnel et du progrès de notre société. Elle nous rend moins vulnérables aux coups du sort en élevant notre capacité de tirer notre épingle du jeu quand des décisions souvent prises par d'autres affectent notre vie.

Réussir ses études, c'est aussi se donner des clés qui permettent d'ouvrir les portes de la connaissance. Cette aptitude sera évidemment d'autant plus grande que l'école ne se contente pas de former des individus capables de réaliser des tâches, mais surtout des personnes aptes à comprendre le monde dans lequel nous vivons et préparés à s'y tailler une place tant au plan productif qu'en ce qui concerne l'exercice de la citoyenneté. Le grand syndicaliste que fut Raymond Laliberté, premier président de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC, ancêtre de la Centrale des syndicats du Québec – CSQ), avait l'habitude de dire que l'école doit nous apprendre à apprendre, c'est là sa première fonction.

Sachant que vous connaissez très bien les motifs qui poussent de jeunes personnes à quitter l'école prématurément, et puisque vous vous identifiez à l'archipel communautaire, je vais réaliser ma présentation en deux temps. Dans un premier temps, j'aimerais vous exposer ce qui, à mon avis, constitue la trajectoire de l'action communautaire, ce qu'exprime cette pratique et les dérives qui la guettent.

Je ferai cette présentation en référence à un cheminement socioéthique plutôt qu'en formulant un découpage historique qui ne permet pas de comprendre ce qui s'est joué aux différentes étapes du développement des pratiques.

Dans un deuxième temps, j'aimerais revenir sur ce qui, à mon avis, contribue à l'abandon prématuré des études, le message que ce décrochage nous relaie et les conséquences de ce problème pour les individus et la société. Quand plus du tiers des élèves québécois et une forte majorité des élèves de certaines polyvalentes abandonnent les études avant la fin du secondaire, je pense qu'il devient plus qu'urgent d'identifier les causes de cet abandon et de passer à l'action sans tarder afin de corriger un décrochage aux conséquences sociales très sérieuses. Enfin, j'aimerais formuler quelques commentaires sur ce que pourrait être la contribution des réseaux communautaires à l'effort collectif pour encourager la persévérance et la réussite scolaires.

1- Évolution des pratiques en action communautaire

Une action de type caritatif fondée sur la charité

L'action communautaire tire son expérience et sa dynamique de deux affluents qui peuvent paraître opposés mais qui, à bien y penser, ne le sont pas tant que cela. Expression des valeurs véhiculées par les grandes religions, la charité a motivé chez nous celles et ceux qui se sont engagés dans des activités de groupes et associations à caractère caritatif. Si nous devons être très critiques de certains aspects de l'action menée par l'Église au Québec, il ne nous sert à rien de nier cette réalité qui constitue une part importante du terreau de l'action communautaire.

L'autre axe, plus marginal, mais déterminant pour la suite des choses, est fondé sur l'action de militants affiliés à des partis politiques de gauche, spécifiquement le *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF) et le Parti communiste. Ainsi, l'Université ouvrière fondée par Albert Saint-Martin a joué un rôle non négligeable en ce qui concerne l'éducation populaire, et les syndicalistes de la construction regroupés autour de Henri Gagnon ont aussi réalisé un important travail d'éducation auprès des travailleuses et des travailleurs, notamment ceux de la construction. Quant à la filière cléricale, elle a été déterminante pour ce qui touche l'éducation à la coopération et la formation syndicale. Il ne faut pas oublier que des figures historiques marquantes comme Simonne Monet et son mari Michel Chartrand proviennent, comme des centaines d'autres activistes sociaux, de ce sésail.

Vers le milieu des années 1960, quand j'ai commencé à m'impliquer dans le domaine de l'action communautaire, contrairement à moi qui ne pratiquais ni ne réclamaient d'aucune religion, la plupart de mes camarades provenait des mouvements de l'action catholique comme la Jeunesse catholique, la Jeunesse étudiante catholique et le Mouvement des travailleurs chrétiens. Ma première affectation en milieu communautaire fut au titre de premier coordonnateur du POPIR (organisme de défense de droit au logement) dans le sud-ouest de Montréal. Le président du conseil d'administration était alors Paul David et, ultérieurement, sa fille Françoise y a fait son stage en travail social. Or, le POPIR était soutenu financièrement par l'Église de Montréal. Même chose pour le Comité social du Centre-Sud, fondé par le prêtre Claude Lefebvre. Plusieurs des premiers avocats populaires étaient associés aux Petits frères des pauvres et s'activaient auprès des personnes âgées. Le domaine de l'éducation populaire, y compris l'alphabétisation, était largement animé par des personnes provenant des milieux de l'action catholique. En fait, des prêtres et des sœurs ont été associés à la naissance d'une foule de groupes communautaires, parmi lesquels plusieurs sont toujours actifs dans le domaine de la lutte au décrochage scolaire. Il en va de la vérité historique de reconnaître ces faits et de les apprécier pour ce qu'ils nous ont apporté.

Une action de type citoyen fondée sur la solidarité

La deuxième vague de l'action communautaire sera le produit d'une critique de la charité comme moteur de l'engagement. Encore ici, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, on notera l'action de clercs comme les jésuites Jacques Couture dans le sud-ouest de Montréal, Jacques Grand'Maison à Saint-Jérôme, le prêtre René David dans Hochelaga-Maisonneuve et l'ensemble de la communauté des Fils de la Charité dans plusieurs quartiers de Montréal. Plusieurs religieuses emprunteront aussi le même chemin et joueront un rôle crucial dans la constitution d'importantes ressources communautaires, notamment dans les domaines de la défense des droits sociaux, de la lutte contre la pauvreté, de la lutte pour l'émancipation des femmes, de la lutte contre la violence envers les femmes et de l'éducation populaire. Cet appel à la solidarité humaine comme moteur de l'engagement social sera aussi repris par d'autres clercs à Québec, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et dans l'Outaouais. Ce passage d'une éthique de la charité à une éthique de la solidarité est crucial : d'objet de compassion, l'individu est maintenant appréhendé comme sujet responsable et ce n'est plus pour satisfaire aux préceptes d'une foi religieuse que s'engagent des centaines de personnes dans différents mouvements sociaux, mais plutôt pour répondre aux exigences d'une commune humanité.

Ce passage marque aussi une rupture radicale avec le fatalisme qui marque l'action caritative. Si les personnes sont responsables de leur vie, on reconnaît maintenant que les principaux déterminants de leur destin leur échappent puisqu'elles n'ont que peu de prise sur eux. On ne naît pas pour un petit pain et il n'est pas obligatoire qu'il y ait toujours des pauvres. Qui, en effet, contrôle l'accès à un emploi? Qui détermine notre mode de consommation? Qui fixe le prix des loyers? Qui prend les décisions qui favoriseront l'accès à des soins de santé et des services sociaux? Qui fixe les règles qui facilitent l'accès à l'éducation? Qui, dans notre société, fixe la norme à laquelle nous sommes invités à souscrire sous peine de perte de dignité, de dévalorisation?

Bref, instruits par différents courants socialistes, nous découvrons qu'il existe des classes sociales et que celle qui est dominante exerce le pouvoir partout. Elle détermine non seulement les conditions de travail et de vie de l'ensemble de la société, mais impose aussi sa vision du monde et son éthique. Si vous n'êtes pas convaincus de cela, demandez-vous pourquoi nous sommes en guerre alors qu'une nette majorité s'y oppose et comment il se fait que nous subissons les terribles effets de la cupidité de quelques-uns qui nous font perdre à la fois nos économies et notre emploi. Imposant une vision du monde et de son organisation qu'elle jugeait supérieure parce qu'elle se fonde sur « l'intelligence » des forces du marché, la grande bourgeoisie et ses porte-voix ont poussé le monde au bord de l'abîme et se réfugient maintenant dans le confort que leur procure le vol de nos caisses de retraite.

L'action communautaire devient donc la forme de pratique par laquelle les milieux populaires se donnent des outils pour combattre cette hégémonie et faire valoir non seulement leurs besoins et intérêts, mais leur propre vision des choses. Elle devient donc critique et souvent s'inscrit dans une logique d'opposition aux élites traditionnelles. C'est sans doute ce qui explique que certains dirigeants politiques y virent un temps l'indice d'une influence étrangère, ce en quoi ils n'avaient pas tort. Effectivement, les pratiques d'action communautaire de la deuxième vague s'alimentent à une éthique fondée sur la reconnaissance de l'égalité humaine des personnes qui emprunte à la fois à la critique libérale radicale des activistes américains, à celle des socialistes européens et à celle de l'humanisme chrétien progressiste. Ces influences échappaient à la compréhension de ceux qui, de tout temps, avaient tenu le peuple pour insignifiant, traitant la majorité de « non instruite », c'est-à-dire tout juste bonne à faire sa croix au bon endroit tous les quatre ans. Notez que les choses ne semblent pas avoir beaucoup changé depuis, ce qui alimente le cynisme d'une population souvent plus compétente que ses dirigeants.

Cette période est marquée par la constitution de nombreuses organisations populaires dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la défense des droits sociaux, de la consommation et du logement. Elle s'articule autour d'un ensemble de revendications adressées à l'État et aux municipalités et porte une exigence de participation citoyenne.

Une action citoyenne à prolongement politique fondée sur le changement social

Le troisième moment de l'évolution des pratiques d'action communautaire est marqué par la critique d'une démarche communautaire réformatrice s'inscrivant *de facto* dans une logique de collaboration avec les pouvoirs en place sans exigence d'un partage du pouvoir. Se rendant au terme de la logique de l'engagement social, on découvre la nécessité d'être en mesure de détenir du pouvoir. Le troisième temps des pratiques s'articule à la fois en fonction de la construction d'un rapport de force plus favorable à la majorité, salariée ou pas, et sur la perspective d'accéder directement au pouvoir à partir d'outils politiques exprimant les revendications populaires, ce que l'on désigne comme des mouvements sociaux.

Si, comme le montre bien l'importance de certains mouvements représentant divers groupes : femmes, personnes handicapées, personnes souffrant de problèmes de santé mentale, environnement, consommation responsable, ces mouvements acquièrent effectivement du pouvoir, il en va autrement au plan politique partisan. Échec du Front d'action politique (FRAP), parenthèse stalinienne souvent démobilisatrice, échec éventuel du Mouvement socialiste, etc. L'essentiel de la revendication populaire est porté par la frange progressiste du Parti québécois qui prend le pouvoir en 1976. Dans les villes, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) et son *alter ego* à Québec seront portés au pouvoir municipal par une coalition arc-en-ciel de militants des mouvements sociaux. Cela dit, le pouvoir acquis par des mouvements sociaux « pluriclassistes », et non directement partisans, repose de plus en plus sur la reconnaissance d'un savoir, d'une compétence, souvent plus grande que celle de la bureaucratie gouvernementale ou politique.

L'action communautaire réussit finalement, et plutôt bien que mal, à réaliser des gains très importants, quoique fragiles. Les activistes sociaux d'hier deviennent progressivement gestionnaires de ressources.

Une action citoyenne de livraison de services fondée sur la nécessité

Riches d'une très bonne connaissance concrète des difficultés vécues par différents groupes sociaux, les praticiens de la quatrième vague de l'action communautaire mobiliseront les citoyens dans la mise en œuvre de ressources répondant à des problèmes spécifiques. C'est ainsi que grâce au génie populaire et à la détermination de citoyennes et de citoyens engagés dans le développement de leur milieu, se constituera un vaste archipel de ressources communautaires : garderies populaires, refuges pour femmes victimes de violence, centre de femmes, Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), maisons de jeunes, ressources d'hébergement pour itinérants, organismes de soutien aux toxicomanes, ressources alternatives en santé mentale, cliniques médicales populaires, etc. D'autres regroupements se formeront pour défendre les intérêts particuliers de personnes affligées de certains handicaps physiques et intellectuels et soutenir celles et ceux que l'on qualifie d'« aidants naturels ».

Exigeant et obtenant un soutien de l'État, ces ressources deviendront vite indispensables. Leurs membres seront invités à participer à certaines instances gouvernementales comme les Régies régionales de la santé et des services sociaux et les conseils d'administration de différents établissements, notamment dans le secteur de la santé et des services sociaux. Assez rapidement et coût des services oblige, l'État leur taillera progressivement une place dans la livraison des services dits de toute première ligne. Cela ne sera pas sans conséquence en ce qui concerne la nature de ces organismes et leur base populaire.

Cet arrimage progressif d'une part importante de l'activité communautaire à la stratégie de prestation des services conduira à terme à l'énoncé de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome telle que vous la connaissez et à laquelle il n'est pas aujourd'hui évident que tous les organismes communautaires dits « autonomes » pourraient s'identifier.

Une action citoyenne de développement local fondée sur l'organisation du milieu

Un des effets du développement des pratiques communautaires a été la reconnaissance de la compétence des citoyennes et des citoyens en ce qui concerne le développement de leur milieu. Cette compétence n'est pas le fruit du hasard. Elle est la conséquence directe d'une élévation du niveau d'instruction de la population dans son ensemble. Ainsi, la recherche montre que 75 % des salariés de nos organisations ont complété leur collégial ou l'équivalent, alors que 33 % possèdent un diplôme universitaire. Inutile de dire que toute cette compétence constitue la base d'un capital d'expertise absolument remarquable.

Compte tenu du fait que les milieux communautaires ont une connaissance sensible de la réalité de leur milieu, comment s'étonner qu'ils soient devenus des interlocuteurs recherchés dans plusieurs domaines affectant le développement local? Par ailleurs, si cette compétence peut être mise au service d'un partenariat parfois utile au maintien de notre qualité de vie, elle peut aussi, comme on l'a vu dans certaines circonstances, être mise au service des citoyens engagés dans des luttes sociales.

Une action citoyenne complémentaire à l'État fondée sur le partenariat

Depuis une dizaine d'années, les mouvements sociaux et les groupes communautaires qui en sont les antennes locales et régionales sont *de facto* un élément essentiel de l'organisation de notre société. Malgré qu'ils puissent parfois, mais moins souvent qu'avant, être très critiques des décisions prises par l'État, ils acceptent généralement de s'inscrire dans une logique partenariale avec l'État et même avec l'entreprise privée.

Un grand nombre d'organismes communautaires sont des prestataires de services que l'État ne veut plus ou ne peut pas rendre efficacement. Des services qui ne peuvent non plus être rendus par le privé parce qu'ils ne sont pas sources de profits. Cela n'est pas en soi une mauvaise chose si l'on considère que notre objectif est de servir le bien commun. Cependant, il existe un risque certain qu'un engagement trop exclusif dans la prestation de services directs modifie la nature de certains groupes, les transformant progressivement en organismes parapublics. Dans ce cas, il est possible que l'équilibre historique entre les quatre fonctions interconnectées des groupes communautaires autonomes soit rompu, à savoir :

- ❖ Rendre un service d'utilité sociale de toute première ligne;
- ❖ Réaliser des activités d'éducation populaire favorisant l'exercice de la citoyenneté;
- ❖ Faire valoir les intérêts et les besoins de certains groupes sociaux;
- ❖ Porter des revendications populaires et être le moteur et l'outil de certaines luttes sociales.

Dans ces circonstances, le citoyen ne risque-t-il pas d'être marginalisé au profit de salariés compétents à livrer les services? Plutôt que d'être un outil d'émancipation, le groupe ne risque-t-il pas, comme le suggérait Fernand Dumont, de n'être qu'un rouage de plus d'une mécanique sociale échappant au contrôle citoyen?

Ce bref survol des milieux communautaires montre bien que les organismes communautaires jouent un rôle majeur dans l'organisation et le développement de notre société. Si l'action citoyenne a produit autant de résultats positifs, je me permets de suggérer qu'elle peut jouer un rôle considérable d'abord dans le domaine de la lutte au décrochage scolaire, mais aussi dans celui visant à contrer un décrochage social qui ne peut qu'en être la triste et inévitable conséquence.

2- Analyse des facteurs poussant au décrochage

De nombreux facteurs peuvent expliquer l'abandon prématuré des études. Si certains de ces facteurs, la maladie par exemple, sont difficilement prévisibles, la plupart ont une source sociale sur laquelle nous pouvons agir. Pour autant que je le sache, c'est précisément à ces facteurs que vous vous attaquez tant au plan du soutien immédiat aux personnes qui subissent les conséquences du décrochage qu'au plan de la prévention.

J'ai identifié cinq de ces facteurs. Je suis aussi conscient que les motifs de décrochage ne sont pas nécessairement les mêmes selon qu'on est un élève au primaire, au secondaire ou aux cycles supérieurs d'études. Pour les fins de ma présentation, je m'en tiendrai à des facteurs sociaux sur lesquels nous pouvons avoir prise.

Difficultés d'apprentissage

Les difficultés d'apprentissage peuvent venir de plusieurs sources. Elles peuvent être reliées à des problèmes d'ordre physique, comme par exemple un trouble de vision. Elles peuvent aussi être causées par une dyslexie temporaire qui peut être très démotivante si l'individu ne dispose pas d'un soutien adéquat. Ainsi, un de mes neveux avait de la difficulté à former ses lettres et la lecture était pour lui un véritable cauchemar. On le fit doubler sa première année afin que ce handicap ne soit pas une source de dévalorisation pour les années subséquentes. Grâce au soutien très actif de ses parents et des professionnels de son école, il a comblé ce déficit et poursuivi ses études sans faillir jusqu'à l'université.

Quand je travaillais dans le sud-ouest de Montréal, à l'époque où l'on tentait d'établir le quotient intellectuel des jeunes, il arrivait fréquemment que ces jeunes ratent les tests parce qu'ils confondaient les mots. Ainsi, si on leur demandait d'indiquer un cygne sur une séquence d'images, ils montraient un lavabo qui, chez-eux, s'appelait un *sink*. Et je ne serais pas étonné outre mesure qu'un manque de connaissance de la langue soit un facteur qui défavorise l'apprentissage scolaire, stimulant du coup la tentation de l'abandon. Évidemment, ce facteur sera beaucoup plus élevé chez les nouveaux Québécois qui maîtrisent mal le français. J'ai constaté qu'on n'insiste pas suffisamment sur ce facteur dans la littérature.

Inadéquation entre l'école et le milieu de vie

Ce facteur me semble très important. L'école est un milieu construit sur une fondation normative subjective. La CSQ a même déjà fait paraître un texte où l'on parlait « des enfants de la norme ». La chose n'est pas nouvelle : quand j'étais adolescent, on apprenait les rudiments de l'anglais en fonction d'une famille moyenne dont les enfants s'appelaient « *Paul and Mary* ». Cette famille possédait un bungalow, une auto et allait à la mer pour les vacances. Cette réalité était très loin du « p'tit gars » du Plateau Mont-Royal dont les parents se privaient parfois pour acheter des vêtements aux enfants.

Cette normalisation s'actualise sur deux plans interreliés : celui des programmes qui sont conçus pour l'élève identifié comme « moyen » et celui d'une pédagogie dont l'objectif est de former des individus aptes à l'emploi. L'évidence ici saute aux yeux. Le modèle scolaire est de toute évidence inapproprié pour ceux qui vivent en milieu populaire, particulièrement les plus pauvres. Les statistiques montrent clairement que le cadre pédagogique prescrit fonctionne mal dans Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord ou Saint-Henri. Il faut donc revendiquer plus de souplesse pour tenir compte de la réalité. Sur ce plan, deux avenues sont possibles. Il y a d'abord la possibilité de modifier la pédagogie pour faire plus facilement entrer la matière prescrite en espérant rendre l'école plus intéressante, un peu comme la messe en *hip-hop* pour amoindrir le décrochage religieux. C'est une option à ne pas rejeter. Cependant, cette option s'avère socialement dangereuse quand elle s'accompagne d'une projection subjective du taux de réussite qui nie les problèmes à coup de normalisation abusive des notes et à coup de changements répétitifs aux programmes. C'est en fait une stratégie paresseuse de maquillage de la réalité qui est, à mon avis, contre productive.

Pour ma part, je pense que c'est le contenu qui doit s'adapter à une réalité qui, sous les apparences de la pauvreté, cache souvent des trésors insoupçonnés. Cela implique une plus grande latitude laissée à la créativité du milieu, notamment des enseignants. Nous qui sommes du communautaire savons ou devrions savoir que notre acte de naissance s'enracine dans la capacité des milieux populaires à s'organiser. Et si les milieux populaires ont été des incubateurs pour d'importants programmes sociaux, c'est que la démarche de l'action communautaire était d'abord et avant tout fondée sur la culture de ces milieux et sur une éthique qui valorisait la solidarité entre voisins.

Marginalement, l'école des normes décourage aussi les plus rapides, ceux qui comprennent tout sans difficulté. L'abandon chez eux exprime l'ennui d'une école qui ne les nourrit pas suffisamment. Pourquoi le milieu communautaire ne compenserait-il pas pour ce manque en offrant un lieu favorable à la créativité de ceux qui en ont à revendre?

Les marges échappent à notre système. D'un certain point de vue, celui de l'écrivain et de l'activiste social, je serais tenté de dire tant mieux puisque c'est à la marge que se nourrit la créativité et le changement. Le problème, c'est que si elles peuvent être minces, les marges ont souvent tendance à s'élargir, devenant presque aussi importantes que la norme dans certains milieux.

Menaces et oppression

L'abandon des études est, semble-t-il, de plus en plus relié à un contexte scolaire marqué par la violence et l'oppression. Si le taxage, par exemple, ne saurait être toléré, si le minoritaire ne doit jamais être l'objet de sévices ou de moqueries, si les filles ne doivent pas être l'objet de harcèlement, il va de soi qu'il importe de comprendre les dérapages sociaux qui conduisent à cette situation.

Cela dit, violence et oppression sont des facteurs qui ne naissent pas à l'école mais qui y sont importés. Sur ce sujet, il me semble très important de mesurer les effets extrêmement pervers de la valorisation médiatique de la violence sous toutes ses formes. Nos sociétés sont à cet égard d'une hypocrisie à couper le souffle et il serait plus que temps que nous dénoncions systématiquement l'usage inconsidéré que des entrepreneurs à la conscience atrophiée font de cette liberté dont l'objectif n'est pas de féconder de l'aliénation, mais de l'autonomie.

Dévalorisation sociale de l'instruction

Plusieurs facteurs conduisent à une dévalorisation sociale de l'instruction. Le premier est un discours social qui conduit à croire que nous n'avons pas besoin d'être trop instruits pour réussir. Ce discours était fréquent quand j'étais jeune. Ainsi, il était fréquent d'entendre des phrases comme : « Regarde untel, il n'est pas instruit et il a bien réussi. » Aujourd'hui, le message passe peut-être par des vedettes du sport ou du spectacle qui sont pour les jeunes des modèles malgré le fait qu'ils aient décroché.

Le deuxième message est transmis par une augmentation importante du taux de chômage chez les diplômés. Certains pourraient voir dans cette situation la confirmation qu'il vaut mieux ne pas perdre son temps à étudier si c'est pour ne pas se trouver de travail. Dans une période comme celle que nous traversons, ce message pourrait être encore plus significatif. Le troisième, c'est une dévalorisation des études à débouchés restreints sur le marché de l'emploi : arts, sciences sociales, etc. Pour un jeune qui réussirait dans ces domaines, il est possible que cette éventualité le rebute.

En d'autres termes, il faut absolument que le message social que nous livrons porte sur l'importance des études comme facteur déterminant de la constitution de son identité et de l'accession à un maximum d'autonomie.

Enfin, cette dévalorisation, c'est aussi celle de l'enseignant de qui on exige qu'il joue un rôle parental pour des jeunes plus ou moins laissés à eux-mêmes, tout en lui refusant le temps et les moyens de jouer celui pour lequel il est engagé, soit celui d'éducateur, de maître, d'accompagnateur des jeunes sur les sentiers de la connaissance.

Désir de consommer

Enfin, il me paraît évident que le désir de consommer constitue un facteur majeur du décrochage, surtout dans le cadre d'une civilisation marquée par l'économie des signes. En effet, les jeunes sont très vulnérables à ce que leur offre le monde de la consommation. N'ayant pas encore tout à fait découvert qui ils sont, ils cherchent à s'identifier à des modèles qu'ils estiment valorisants. Or, pour rejoindre ce monde qui sublime le paraître, le jeune ne voit qu'une porte de sortie : un emploi.

N'importe lequel pourvu qu'il se sente riche, qu'il puisse posséder le soulier de course, le *jean*, le *tee-shirt*, se faire graver le tatouage prescrit. N'importe lequel pour faire partie de la bande à laquelle il s'identifie et en compagnie de laquelle il ira voir un *show* à 50 \$ ou 100 \$. À la limite, la difficulté de se donner une identité désirée conduira le jeune à la délinquance, au banditisme ou au suicide qui est la forme ultime du décrochage.

Vous aurez noté que je n'ai pas identifié la pauvreté comme étant un déterminant de l'abandon scolaire. C'est que j'ai hésité à le faire parce que la pauvreté est un des principaux déterminants d'une foule de problèmes sociaux et qu'en réalité, le fait d'être pauvre n'empêche pas en soi la fréquentation scolaire, du moins pour ce qui concerne le primaire et le secondaire. Le problème, c'est que la pauvreté induit souvent une culture de l'insuccès et oblige à privilégier d'autres activités que les études. Les jeunes souffrent donc de la pauvreté d'un milieu et de l'aliénation qu'elle produit, c'est bien connu. Conséquemment, ce déterminant ne peut être atténué que par la lutte constante et déterminée contre la pauvreté qui frappe une fraction très importante de la population. La pauvreté des jeunes est un avatar de celle des parents.

3- La place et le rôle des organismes communautaires dans la lutte au décrochage scolaire

À mon avis, et comme je l'ai indiqué en parlant des axes historiques de pratique des groupes communautaires, votre tâche est quadruple, et vous devez tout faire en même temps ou presque. Inutile de dire que votre action en ce qui concerne le décrochage scolaire doit être inspirée par les valeurs qui animent l'action communautaire : le respect des personnes, l'autonomie, la solidarité, l'exigence de justice et d'équité. Elle doit s'inscrire dans le respect de votre autonomie à tous les égards, tant au plan de vos stratégies d'intervention que du contrôle de vos activités.

Dans un premier temps, vous devez évidemment répondre immédiatement au problème que pose à chaque individu le décrochage scolaire. Je sais que vous êtes engagés dans des actions qui visent cet objectif : l'aide aux devoirs pour les élèves du primaire, la réalisation d'activités intéressantes pour ceux du secondaire, l'accompagnement de jeunes adultes qui vivent des difficultés particulières susceptibles de les éloigner des études. Ce travail correspond à **l'axe de la livraison de services de toute première ligne**.

Le deuxième axe, c'est l'éducation populaire. En ce qui concerne le décrochage, tout se passe comme s'il fallait faire de l'éducation dans l'éducation. Pourquoi pas! Il faut d'une part convaincre le milieu de l'importance du soutien aux élèves et aux enseignants. Pour contrer un discours politique qui contribue à dévaloriser le métier d'enseignant, il faut opposer la solidarité la plus grande avec les professionnels de l'enseignement. Il faut aussi réaliser des activités d'information et d'éducation populaire qui éveillent la conscience du milieu à la nécessité de s'investir dans le succès des jeunes. Cela implique, par exemple, une certaine rééducation des adultes en ce qui concerne la disponibilité qu'ils doivent aux jeunes. Nous les avons mis au monde, nous n'avons pas le droit de les laisser tomber.

Le troisième axe de l'action communautaire, c'est de faire connaître les besoins d'un milieu. Si, historiquement, l'action communautaire a favorisé l'innovation dans plusieurs domaines, si, à cause de leur souplesse et la créativité qui peut s'y déployer, les ressources communautaires contribuent de façon très importante à la qualité de vie des milieux, c'est qu'étant au plus près des personnes, elles sont bien placées pour identifier les problèmes auxquels elles sont confrontées. Cela impose que les mouvements sociaux et leurs antennes locales doivent être le relais des préoccupations et des besoins populaires. Cela implique qu'il faut se donner le temps de bien identifier ces besoins. Il faut se donner le temps d'être un observatoire permanent de la réalité sociale de milieux particuliers. Il faut se donner le temps de parler au monde.

Cette tâche est celle de chacun des groupes, mais elle doit aussi être celle de groupes qui travaillent ensemble et mettent en commun leur part de connaissances. Ainsi, il n'y a aucune raison qui devrait empêcher une maison de la famille de travailler avec une maison des jeunes, un centre de femmes, un groupe de défense des prestataires de l'aide sociale, etc. Cette collaboration doit aussi s'étendre aux syndicats d'enseignants. Elle doit être systématique.

Enfin, et compte tenu du fait que les politiciens sont parfois un peu lents à comprendre les nécessités de milieux qui leur sont souvent étrangers, il importe que les organismes communautaires réalisent un travail de persuasion politique à plusieurs niveaux. C'est **l'axe de la revendication**.

1. Il me semble important que compte tenu des ressources plutôt limitées dont dispose l'État, les milieux communautaires s'associent au mouvement syndical pour exiger la fin du financement de l'école privée et le rapatriement de ces ressources dans le secteur public, prioritairement dans le soutien à la réussite scolaire et à l'action contre l'abandon des études.
2. Dans une perspective de solidarité sociale, il serait sans doute souhaitable qu'une plus grande mixité dans les classes favorise une dynamique d'émulation et de stimulation aux études. Encourager les meilleurs à accompagner celles et ceux qui connaissent des difficultés constitue une excellente école de solidarité sociale. Cela rend tout le monde meilleur.
3. Là où le problème de l'abandon l'exige, il faudrait impérieusement réduire le nombre d'élèves par classe pour assurer une présence plus personnalisée aux élèves en difficulté.
4. Dans tous les milieux où cela s'impose, un comité d'action devrait être formé regroupant les enseignants et les groupes communautaires de lutte au décrochage scolaire. Ce comité aurait pour tâche principale de structurer une stratégie de lutte au décrochage fondée sur les particularités culturelles et sociales d'un milieu, le respect de la responsabilité et des limites professionnelles des enseignants, l'autonomie des groupes communautaires et bien entendu, la responsabilité parentale.
5. L'État devrait soutenir financièrement les initiatives innovatrices et autonomes en matière de lutte à l'abandon des études et ne pas chercher à instrumentaliser les milieux communautaires dans des stratégies auxquelles ils n'ont pas été associés.
6. Tout en reconnaissant l'apport des fondations privées, l'État devrait refuser de se subordonner au secteur privé pour l'élaboration de stratégies d'intervention, tant auprès de la petite enfance que des jeunes à l'école.
7. Une importante campagne valorisant l'instruction comme source première de la formation de l'identité personnelle devrait être mise sur les rails avec la complicité active des milieux de la culture, de la science, des ordres professionnels et des sports, le tout soutenu par le mouvement syndical et le monde des affaires.
8. Il faut de toute urgence tenir des États généraux portant sur la réussite scolaire. Les milieux communautaires et syndicaux doivent faire front commun sur ce sujet et si l'État ne veut pas ou tarde trop à s'y engager, ce front commun devrait agir seul.

Conclusion

L'abandon des études par un nombre beaucoup trop grand de jeunes est à mon avis l'expression d'un décrochage plus généralisé. Il témoigne d'une perte de sens qui affecte l'ensemble de la société. Nous devons faire le point sur ce qui nous importe vraiment comme individus, parents et société et rééquilibrer nos priorités en fonction de ce qui compte vraiment. Si la crise économique que nous traversons illustre de façon éclatante l'incroyable cupidité et l'in vraisemblable incompétence de celles et ceux qui occupent les plus hautes fonctions dans notre société, elle nous invite à la réflexion.

Cette réflexion touche la sphère de l'éducation dans un monde dominé par l'aspiration à une consommation débridée, par une instrumentalisation des humains en fonction de leur utilité comme outil de production et par l'établissement d'une dignité humaine à géométrie variable selon qu'on est riche ou pauvre, productif ou pas, né dans les beaux quartiers ou en milieu populaire.

Les causes du décrochage scolaire sont connues. Elles sont dans une large mesure le produit de l'action humaine. Elles sont le résultat d'une incapacité ou d'une insouciance à harmoniser nos rapports aux jeunes dans un monde en changement. Si cela est vrai, alors nous y pouvons quelque chose. À mon avis, la solution au problème du décrochage scolaire passe par la solidarité sociale et l'engagement de l'État à soutenir nos efforts.

Je vous souhaite de réussir. Merci.

À CONSULTER :

Annexe 3 :

Diaporama qui a accompagné la présentation de M. Henri Lamoureux
(document PDF disponible sur le site Internet du ROCQLD : <http://rocqld.org/public/>)

Bibliographie sélective :

Lamoureux, Henri. *L'action communautaire. Des pratiques en quête de sens*. Coll. « Partis pris actuels ». Montréal : VLB éditeur, 2007, 208 p.

Lamoureux, Henri, Jocelyne Lavoie, Robert Mayer *et al.* *La pratique de l'action communautaire*, 2^e édition. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2007, 548 p.

Lamoureux, Henri. *Éthique, travail social et action communautaire*. Coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales ». Québec : Presses de l'Université du Québec, 2003, 266 p.

Lamoureux, Henri. *Les dérives de la démocratie*. Coll. « Partis pris actuels ». Montréal : VLB éditeur, 1999, 167 p.

Lamoureux, Henri. *Le citoyen responsable*. Coll. « Partis pris actuels ». Montréal : VLB éditeur, 1996, 181 p.